

<p>Commune d'AUBIGNAS Compte rendu du conseil municipal du 24 mai 2013</p>
--

Présents :

Christian BOSQUET, Annik HUGON, Nathalie RODRIGUES, Eric BERNARD, Jean-Luc PRAT, Jean-François GUILBERT, Serge CAMPANA, Alain RIVIER, Serge VILLARD, Jérôme DIMEGLIO.

Absent excusé : Martine LE COZANNET pouvoir à Jean-François GUILBERT.

Ordre du jour :

1. Modifications des statuts CCRH.
2. Rapport de CLECT (transfert de charges).
3. Annulation retenue de garantie sur travaux carrelage des gîtes.
4. Délibération facture travaux de voirie AUDOUARD.
5. Travaux de voirie.
6. Indemnité du nouveau trésorier.
7. Divers : Plan de recollement du réseau d'eau, subvention atout jeune, délibération travaux d'eau...

1) Modifications des statuts CCRH

La loi a modifié le nombre de conseillers communautaires. Pour la CCRH, il est désormais possible d'avoir 26 conseillers au lieu des 25 aujourd'hui. Il est donc proposé de passer le nombre des conseillers à 26 avec cette répartition :

- Le TEII : 12
- Alba La Romaine : 5
- Aubignas : 3
- Saint Thomé : 3
- Valvignères / 3

Cette modification sera effective pour les élections municipales de 2014.

La proposition de passer à 26 conseillers est adoptée à l'unanimité.

La proposition de modification des statuts de la CCRH en conséquence est adoptée à l'unanimité.

2) Rapport de CLECT (transfert de charges).

Chaque année une attribution de compensation est faite par la CCRH au profit des communes. Cette compensation est fonction de la taxe professionnelle de la commune au moment du transfert vers la CCRH et des dépenses faites chaque année par les communes à transférer vers la CCRH.

Pour la commune Aubignas, il n'y a pas de transfert de charges à faire vers la CCRH, nous avons donc une proposition de compensation de 35 487,00 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité

3) Annulation retenue de garantie sur travaux carrelage des gîtes .

Lors des travaux des gîtes communaux, nous avons une malfaçon sur le carrelage de la terrasse extérieure. Nous avons donc gardé une retenue de 10% soit 686,29 €.L'entreprise ne s'étant jamais manifestée, nous proposons de passer cette somme en profit exceptionnel.

La proposition est adoptée à l'unanimité

4) Délibération facture travaux de voirie AUDOUARD.

Le devis de l'entreprise Audouard pour l'élargissement de la route de la Mure était de 35 149,50 €.Des modifications sur les travaux ont été apportées, notamment au niveau du pont, lors du déroulement du chantier. La facture de 39 233,00 € correspond aux travaux réalisés, il est proposé d'accepter cette facture y compris le supplément par rapport au devis.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

5) Travaux de voirie.

Dans le cadre des travaux de voirie, il est proposé de réaliser cette année :

- Le débroussaillage des bords de routes communales.
- Les travaux de réfection sur les ponts du Moulin et des Roures.
- L'élargissement des deux virages sur la route de Peyrol,(travaux avec la commune de Sceautres).
- La réfection de la traverse de Chante Duc.
- L'élargissement et la réfection de la seconde partie de la route de la Mure.
- Des emplois afin de faire des réparations ponctuelles.

Il faudra également réparer les dégâts des précipitations du 18 mai sur le chemin des Combes et sur celui des sources.

6) Indemnité pour le nouveau trésorier.

Nous proposons une indemnité pour le nouveau trésorier au titre du conseil sur le taux de 100%.Cette indemnité sera proratisé sur le temps de présence pour cette année.

La proposition est approuvée à l'unanimité

7) Divers.

- Plan de recollement du réseau d'eau : une mise à jour et une cartographie du réseau d'eau est effectuer, elle permettra un repérage précis du réseau et des bouches à clef. Des entreprises seront contactées afin de faire établir des devis.
- Nous avons une demande de subvention de l'association Atout Jeune de Montélimar de 150€.Nous ne donnons pas suite à cette demande ,nous proposons

la mise à disposition d'une salle municipale pour la présentation de photos ou de vidéos du voyage objet de la demande de subvention.

- Il est proposé de demander une subvention au Conseil Général pour les travaux sur le réseau d'eau :
 - Changement du tuyau d'amenée au trop plein, 2400 € de main d'œuvre et 330 € de matériel .
 - Changement de la conduite au quartier de la gare , 6920 € de main d'œuvre et 1150 € de matériel.

La proposition est approuvée à l'unanimité

- Les travaux en cours : Les WC publics sont terminés ainsi que les travaux de rejointoiement sous le porche. L'abri poubelles sur la place va être démolé afin de préparer l'installation de pupitres et totems d'information touristiques. Les panneaux du nom des rues seront livrés début juin, la pose s'effectuera courant de ce mois. Le réseau d'assainissement va être prolongé au Tracol. La construction d'un balcon au dessus de l'espace public par Sylvette Arnaud est autorisée par arrêté municipal.

Le prochain conseil municipal est fixé le vendredi 05/07/2013 à 20h30.